

Conventions actives entre l'Université Lille 3 et l'Institut Catholique de Lille

Convention-cadre pour le plan de conservation partagée des périodiques imprimés en Nord-Pas de Calais.

Entre :

- Institut catholique de Lille (Bibliothèque universitaire Vauban) ;
- Centre Régional des lettres et du livre du Nord – Pas de Calais ;
- Centre Régional Nord – Pas de Calais du Sudoc - Publications en série, représenté par le président de Lille 3.

Signature : 9 juillet 2010.

Convention de prestation de service.

Entre :

- Université Lille 3, agissant pour la MESHS et le labo URECA ;
- Groupe Hospitalier de l'Institut Catholique de Lille.

Signature : 10 juin 2010.

Convention.

(Gestion de la plate-forme NOROPALE / RENATER.)

Entre :

- Université Lille 1 & Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis ;
- Les autres universités de l'académie, Rectorat, ENSAIT, FUPL, Institut Pasteur, Conseil Régional, IUFM, etc. (17 signataires).

Signature : 2008.

Convention.

(Engagement de l'ANRT à numériser et diffuser les thèses de théologie soutenues à partir du 1^{er} janvier 2001 dans les universités et instituts catholiques français, dans le cadre de son service « Thèse à la carte ».)

Entre :

- Institut Catholique de Lille, agissant au nom des Universités et Instituts Catholiques Français ;
- Université Lille 3, agissant pour l'Atelier National de Reproduction des Thèses (ANRT).

Signature : 2003.

Accord de coopération pour la constitution d'un réseau international de recherche et de formation à la recherche.

(L'étude des dialogismes religieux au sein du monde occidental de l'antiquité à aujourd'hui.)

Entre : universités Barcelone, Catholique de Louvain, Libre de Bruxelles, Artois, Lille 3, Institut Catholique de Lille.

Signature : 2003.

Convention de coopération relative à la Maison de l'entrepreneuriat du Nord – Pas de Calais.

Entre :

- le PUEL ;
- Universités régionales, FUPL, CRGE Nord – Pas de Calais.

Signature 2004 ; 2006.